

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- A. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 24 octobre 2013.
- 1A – 1 Service Prévention.- Plan local de prévention et de proximité 2012-2014.- Avenant 2013.
- 1B – 1 A.S.B.L. Service Ucclais de la Jeunesse.- Démission d'un administrateur.- Remplacement.
1B – 2 Sibelga/Interfin.- Modifications statutaires.
1B – 3 Hydrobru.- Modifications statutaires.
- 1D – 1 Fabrique d'église de Sainte-Anne.- Modifications budgétaires 2013.- Avis.
1D – 2 Fabriques d'église catholiques et autres communautés religieuses.- Comptes de 2012.- Avis.
- 1E – 1 Subsidés aux associations patriotiques.- Année 2013.
- 2B – 1 Environnement.- Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins fixant les conditions des marchés.
2B – 2 Environnement.- Subside annuel de fonctionnement à l'A.S.B.L. Chats Libres pour la stérilisation des chats errants.
2B – 3 Environnement.- Subsidés d'encouragement à diverses associations actives en matière d'environnement.
- 2D – 1 Propriétés communales.- Terrains et installations sportives sises avenue d'Hougoumont, 14.- Bail emphytéotique.- Fixation des conditions.- Approbation du projet d'acte.
2D – 2 Propriétés communales.- Immeuble sis rue de Linkebeek, 73 (étang de pêche).- Occupation à titre précaire par une association culturelle.- Avenant au contrat.
2D – 3 Propriétés communales/Régie foncière.- Plateau Avijl.- Parcelles communales de cultures potagères.- Relocalisation des locataires concernés par le projet d'urbanisation.- Nouvelle convention d'occupation.
- 2E – 1 Personnel.- Règlement fixant les conditions pour la nomination aux grades de secrétaire communal, de secrétaire communal adjoint et de receveur.- Modifications.
2E – 2 Personnel.- Prime à la vie chère pour l'année 2013 au personnel domicilié en Région de Bruxelles-Capitale.
2E – 3 Personnel.- Octroi d'un cadeau lors du départ à la pension.- Adaptation du montant.
- 3A – 1 Dénomination d'une nouvelle voirie.- Décision de principe.
- 3B – 1 Budget 2013.- Modifications budgétaires n°s 5 (service ordinaire) et 6 (service extraordinaire).
3B – 2 Douzièmes provisoires pour l'exercice budgétaire 2014.
3B – 3 Renouvellement du règlement-taxe sur les antennes GSM ou mobilophonie, de télécommunications, d'émission de signaux et d'échange d'informations par voie hertzienne.- Modification de texte.
- 3C – 1 Economie ucquoise.- Subsidés d'encouragement aux Associations de Commerçants.- Année 2013.

- 3D – 1 Subsidés d'encouragement aux mouvements de jeunesse.- Année 2013.
- 4B – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestres et Echevins fixant les conditions du marché.
- 4B – 2 Aménagement du cimetière Verrewinkel.- Phase 6.- Exercice 2013.- Approbation des conditions du marché.
- 4D – 1 Subsidés aux associations et clubs du troisième âge.- Exercice 2013.
- 5A – 1 Subsidés à divers organismes.- Exercice 2013.
- 6A – 1 Budget extraordinaire 2013.- Bibliothèques francophones et Bibliothèque néerlandophone.- Achat de mobilier divers.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestres et échevins fixant les conditions des marchés.
- 6A – 2 Subsidés annuels 2013 aux sociétés culturelles et artistiques locales.
- 6A – 3 Approbation du cultuurbeleidsplan 2014-2019.
- 6A – 4 Gemeentelijke Openbare bibliotheek Ukkel.- Comité de gestion.- Règlement organique.- Renouvellement.
- 6A – 5 Les Petits Chanteurs du Collège Saint-Pierre d'Uccle.- Sixième édition de "Uccle chante Noël" à l'Eglise Saint-Pierre.- Aide matérielle de la commune.- Subside extraordinaire.
- 6B – 1 Subsidés d'encouragement aux sociétés sportives.- Année 2013.
- 6C – 1 Contrat de propreté conclu entre la Commune d'Uccle et l'Agence Bruxelles-Propreté.- Années 2012-2017.
- 7A – 1 Travaux publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestres et échevins.
- 7A – 2 Ecoles des Eglantiers et Ecureuils.- Location de locaux provisoires.- Approbation des conditions du marché et de l'application de l'article 26, §1, 1° f) de la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics.
- 7A – 3 Ecole des Eglantiers.- Raccordement divers.- Raccordement électrique des pavillons provisoires.- Approbation de la dépense et du mode de financement.
- 7B – 1 Police de la circulation routière.- Règlement général complémentaire.- Voiries communales.- Abrogations, rectifications et nouvelles dispositions.
- 8A – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestres et Echevins fixant les conditions du marché.
- 8A – 2 Subsidés aux services d'aide aux familles.- Exercice 2013.
- 8A – 3 Subsidés à divers organismes à caractère social.- Exercice 2013.
- 8A – 4 Intervention communale dans les frais de déplacement des travailleurs ucclois fréquentant une entreprise de travail adapté (2012-2013).- Détermination du montant alloué.
- 8A – 5 Acceptation d'un legs mobilier.
- 8A – 6 Typhon au Philippines.- Aide financière.
- 8C – 1 C.P.A.S.- Compte de l'exercice 2012.- Approbation.
- 9A – 1 Marchés publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Communication de décisions du Collège des Bourgmestres et échevins.
- 9C – 1 Subsidés à divers organismes à caractère social.- Année 2013.
- 9C – 2 Conseil Consultatif Communal de la Personne Porteuse de Handicap.- Composition.

Question orales :

Mme Verstraeten : Chaussée d'Alseberg.- Multiples coupures d'électricité intervenues au cours des semaines précédant le mois de juillet et ensuite quatre fois en septembre et le 18 octobre 2013.

M. Minet : Uccle, une commune du commerce équitable.

Objets inscrits à l'ordre du jour à la demande de Conseillers communaux :

1. **M. Wyngaard** :

Soutien communal au lancement d'un Repair café uclois.

Uccle, le 20 novembre 2013.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal f.f.,

Luc PARMENTIER

Le Collège,

Armand DE DECKER
Bourgmestre